

Avis de constitution

SOCIETE « COMPTOIR DES PECHEURS » en abrégé « CDP »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX ANGRE-LOT
156-ILOT 1184, Lot 156, Ilot 1184

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPTOIR DES PECHEURS » en abrégé « CDP »

Objet : - Vente de poisson frais et fruits de mer ;
- La restauration ;
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX ANGRE-LOT
156-ILOT 1184, Lot 156, Ilot 1184

Dirigeant(s) Mme KOUAKOU AMENAN ADELINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11358 du 11/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69081/GTCA/RC/2025 du 11/11/2025

